

Auray, le 14 octobre 2022

Monsieur Michel GUERNEVE
Président du Syndicat Mixte du SAGE du Golfe du Morbihan et
de la Ria d'Étel

à

Mesdames et Messieurs les membres titulaires
et les membres suppléants
Monsieur le Trésorier de Vannes Mémimur

Objet : Convocation au Comité Syndical

N/Réf. : MG/ELM 2022_059

Mesdames et Messieurs, Chers(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la prochaine réunion du Comité Syndical le :

Mardi 25 octobre 2022 à 18h00
En mairie, Place Joseph le Clanché au Bono

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 15 mars 2022

2. Délibérations

- CS-2022-06 : Personnel – Actualisation de l'indemnisation des frais de mission
- CS-2022-07 : Personnel – Organisation du travail
- CS-2022-08 : Finances – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- CS-2022-09 : Finances – Souscription ligne de trésorerie
- CS-2022-10 : Finances – Décision Modificative n° 1
- CS-2022-11 : Affaires générales – Demande de subvention programme d'actions SAGE 2023

3. Divers

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, Chers(es) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel GUERNEVE
Le Président,



POUVOIR

Je soussigné(e) agissant en qualité de

Donne délégation de vote à

Pour la réunion du Comité Syndical du SAGE DU GOLFE DU MORBIHAN ET DE LA RIA D'ÉTEL du **25 octobre 2022**.

Fait à, Le/...../..... Signature :